

République Française
Département de haute Vienne
Délibération du conseil municipal de la commune de Lagnac le Long
Séance du 11 Juillet 2023

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le **5/10**
ID : 087-218708204-20230711-2023_27-DE

L'an deux mil vingt-trois, le onze juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Lagnac le Long, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de présents : 11 Votants : 11

Présents : Pierre MILLET LACOMBE, Séverine BARBAUD – RATEL, Laurent BOUCHERON, Gonzalo CARRILLO, Catherine DATIN, Laurent DEBORD, Béatrice LOPEZ-SUAREZ, Sylvie MOLINES, Annie PLET, Daniel QUEYRAUD, Isabelle PLOUCHARD

Absents excusés : Marie LORIN, Aurélie VOISIN, Delphine PERRIER-GAY, Stéphane LAPLAUD,

Date de la convocation : 05/07/2023 Date d'affichage liste délibérations : 18/07/2023

Secrétaire de séance : Laurent DEBORD

N°2023_27 TARIFICATION GARDERIE DU 01/09/2023 AU 31/08/2024

En 2021 la CAF demandait la mise en place d'une tarification modulée pour le temps périscolaire. Nous vous proposons de maintenir la tarification modulée et d'augmenter de 5 % chaque tranche de la grille tarifaire 2022/2023.

Tarifs du 01/09/2023 au 31/08/2024		
Quotient familial	Matin	Soir
≤ 400	1,73€	2,34 €
> 400 à 726	1,75 €	2,36 €
> 726	1,77 €	2,37 €

Pour rappel, l'aide aux devoirs est incluse dans cette tarification.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE d'adopter la grille tarifaire 2023/2024 telle que proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus; ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Le Maire

